



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Opérateurs de tourisme et aides de l'État

Question écrite n° 39752

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la situation financière des opérateurs de tourisme au moment de la reprise d'activité de leur profession. Les aides apportées par l'État leur ont permis d'émettre des avoirs (avoirs covid) au lieu de rembourser leurs clients. Cette dette globale qui s'élève à près d'un milliard d'euros pour l'ensemble du secteur viendra à échéance à compter de septembre 2021 et risque d'entraîner une vague de défaillance au sein des opérateurs du tourisme. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour éviter la faillite de ce secteur qui entraînerait la suppression de milliers d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39752

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 5025

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)